



LE MOT DU MAIRE

Depuis l'édition du bulletin n°7, tous les investissements en cours de réalisation et une bonne partie de ceux qui étaient à l'étude sont achevés.

- 1. L'aménagement de la salle polyvalente est terminé (détail de l'opération au verso). Depuis son inauguration, la salle communale a été utilisée par toutes nos associations locales. Le secrétariat enregistre de plus en plus de réservations pour la mise à disposition des locaux. Un bilan des locations vous sera communiqué dans le prochain numéro.*
- 2. Le chemin de Retournay a bénéficié d'une mise en forme courant novembre 2000, malheureusement la tempête de décembre a détruit une partie de cet aménagement.*
- 3. La fermeture de notre décharge aura lieu lorsque le SIVOM de Thouars nous permettra de bénéficier de la déchetterie qui devrait être implantée à Borcq. Une convention est à l'étude entre le SIVOM et la Commune d'Airvault. Un avis informera la population en temps voulu.*
- 4. L'étude de zonage pour la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées sera réalisée par la Communauté de Communes d'Airvault dans le courant de cette année.*
- 5. La rue du Poiron II doit faire l'objet d'un renforcement de chaussée avec la création d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales. Sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Etat.*
- 6. La numérotation des Maisons de Marnes et de Lion est en phase préparatoire, La mise en place d'un numéro pour chaque habitation non vacante devrait être réalisée durant le dernier semestre 2000.*

Je vous laisse consulter ce dernier bulletin, avant les prochaines élections, en vous souhaitant une bonne lecture ainsi que de bonnes vacances 2000.

Le Maire,
G. BAUDRON

BULLETIN MUNICIPAL

N°8 JUILLET 2000

Comme convenu lors du précédent bulletin, voici le détail du coût de l'aménagement de la salle polyvalente.

DETAIL DES LOTS	MONTANT REGLE EN FRANCS
Maçonnerie	102 683,07
Carrelage, faïence	19 112,19
Menuiserie, charpente, placo, plafond et isolation, (ponçage parquet, plinthes, cimaises, placard compteur...)	142 186,26
Cloisons d'isolement et raccords	12 479,74
Honoraires maître d'œuvre	12 099,50
Electricité, VMC, chauffe-eau, luminaires Attestation conformité (passage bureau contrôle)	45 139,37
Plomberie (chauffage+sanitaires)	29 040,23
Peinture & tapisserie	34 401,15
Aménagement de la cour	44 604,30
Mobilier (tables + chaises)	24 230,96
TOTAL	465 976,77

L'inauguration officielle de la salle polyvalente a eu lieu le 9 octobre 1999, en présence du Député, Mr. MORISSET, du Conseiller Général, Mr. FOLLINET, du Maire, Mr. BAUDRON et du Conseil Municipal. De nombreux habitants assistaient également à l'évènement.

Mr. Ulysse DUBOIS, chansonnier-poète Mellois et ancien Marnois, a clôturé la sympathique réunion de belle manière, en régaland l'assistance de ses histoires et contes fleurant bon le "patois poétvin".



DEPARTEMENT DES DEUX- SEVRES

Arrondissement de PARTHENAY

EXTRAIT DU REGISTRE

MAIRIE

DES ARRETES DU MAIRE

De **MARNES**

79600 MARNES
☎ 05.49.67.41.05

le Maire de la Commune de MARNES,

Vu l'article L.161-5 du code rural qui confère au maire le pouvoir de police et de conservation des chemins ruraux ;

Vu les article R.161-14, R.161-15, R.161-22 à R.161-25 du même code ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures nécessaires pour assurer la liberté, la commodité et la sécurité de la circulation sur les chemins ruraux ; que la tempête du 27 décembre 1999 a mis en évidence les dangers des plantations pour la viabilité des chemins sur lesquels elles sont effectuées.

A.R.R.E.T.E.

ARTICLE 1^{er} : Toute nouvelle plantation ou replantation est interdite dans l'emprise des chemins ruraux communaux,

ARTICLE 2 : Toutes les plantations privées existant dans l'emprise des chemins ruraux devront être abattues dans un délai de deux ans à compter de ce jour, cela notamment afin d'éviter la dégradation de l'état du sol desdits chemins.

ARTICLE 3 : Il est interdit de déposer des pierres ou autres déchets sur les chemins et leurs dépendances.

ARTICLE 4 : Faute pour les propriétaires d'obtempérer dans le délai imparti ou de se conformer aux prescriptions ci-dessus énoncées, il sera dressé procès-verbal pour être statué ce que de droit par la juridiction pénale compétente.

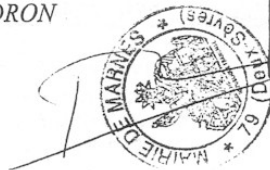
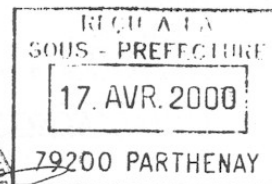
ARTICLE 5 : Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées de façon à sauvegarder la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins Ruraux.

ARTICLE 6: Dans le cas où les propriétaires négligeraient de se conformer aux dispositions de l'article 5, les travaux seront effectués d'office par la Commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

1. Monsieur le Sous-Préfet de l' Arrondissement de PARTHENAY,
 2. Monsieur le chef de Brigade de la Gendarmerie d'AIRVAULT,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marnes,
Le 14 avril 2000
Le Maire,
G. BAUDRON



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES SECTION D'INVESTISSEMENT	REALISATIONS 1999 En Francs	PREVISIONS 2000 <i>En Francs</i>		
		Montant Des Restes à réaliser	PREVISIONS	MONTAN T
Achat photocopieur	7 839,00		Création borne Incendie	14 000,00
Remboursement de l'emprunt (Travaux la Dive réalisés en 1985)	501,17		Emprunt Dive	510,00
Insertion Travaux Eglise (transfert de compte pour l'inventaire Communal)	420 000,00		Caution Logt Ecole	2 000,00
Mise en place des cloches dans l'Eglise	7 314,39		Achat chaises pour l'Eglise auprès du Comité des fêtes	1 500,00
Aménagement de la Mairie	147 913,65		Achat terrain pour entrée WC public	3 500,00
Aménagement salle Socio- Culturelle	441 745,81		DEPENSES IMPREVUES	8 344,99
Mobilier pour la salle Socio-Culturelle	24 230,96		Achat tables pour la salle Socio-Culturelle	13 500,00
Panneaux d'affichage Intérieur et extérieur pour la Mairie	5 921,21		Transfert Mairie et salle sur inventaire	631488,01
Mise en forme chemin de Retournay	10 878,12		Renforcement de la Chaussé dans le bourg Marnes	187 000,00
TOTAL DEPENSES	1 066 344,31	0,00	TOTAL DEPENSES	861 843,00
Fond Compensation TVA	11 134,62		Fond Compensation TV	76 854,99
Affectation résultats de 1998	109 074,13		Caution logement Ecole	2 000,00
<u>Subventions Eglise :</u>			Transfert Mairie et salle sur inventaire	631488,01
De La Région	49 751			
Du Conseil Général	20 315			
<u>Subventions Mairie :</u>			<u>Subventions travaux voirie :</u>	
De l'Etat	22 528		De l'Etat	38 750,00
Du Conseil Général	22 530		Du Conseil Général :	38 750,00
Remb. Sinistre Mairie Par Assurance	10 930	2 732		
<u>Subventions Salle :</u>				
De l'Etat	74 170	37 085		
Du Conseil Général	37 085			
Insertion Travaux Eglise dans l'Inventaire Communal	420 000			
Amortissement	536		Amortissement	600,00
SOUS TOTAL	778 053,75		SOUS-TOTAL	788 443,00
AUTO FINANCEMENT 99	159 675,00		AUTO FINANCEMENT	73 400,00
SOLDE D'EXECUTION 98	99 983,87		2000	
TOTAL RECETTES	1 037 712,62	39 817	TOTAL RECETTES	861 843,00

LES FIZOSES COMMUNALES

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre Article	LIBELLE	REALISATIONS 1999 en F	PREVISIONS 2000 en F
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	150 990,63	270 850
60611	Eau et assainissement	1 674,65	3 000
60612	Electricité	20 299,32	26 000
60621	Combustible	9 994,24	15 000
60622	Carburant	1 911,95	2 900
60631	Fournitures d'entretien	8 890,63	7 000
60632	Fournitures petit équipement	4 024,02	3 500
60633	Fourniture de voirie	12 598,58	25 000
60636	Vêtement de travail	0,00	1 000
608	Frais accessoires sur terrains	0,00	
6064	Fournitures administratives	4 748,05	5 000
61521	Entretien de terrain	0	2 000
61522	Entretien bâtiment	13 589,36	55 000
61523	Entretien Voies et réseaux	22 616,30	45 000
61555	Entretien sur tracteur	3 794,57	10 500
61558	Entretien autres biens	3 791,20	5 000
6156	Maintenance	4 336,84	6 500
6156	Primes d'assurances	13 747,00	14 500
618	Divers	0	0
6152	Documentation	590,52	750
6184	Vers. Organisme formation	2 960,00	3 000
6225	Indemnité comptable	1 721,00	2 000
6226	DDE+Etude zonage assain.	0,00	13 500
6232	Fêtes et cérémonies	9 719,13	13 000
6228	Divers	202,61	
6256	Voyages et déplacements	0	1000
6261	Frais affranchissement	1 583,00	2 000
6262	Frais téléphone	5 450,66	6 000
6281	Concours divers cotisations	345,00	500
63512	Taxes foncières	1 918,00	2 200
6353	Impôts indirects	484,00	0
012	FRAIS /PERSONNEL	315 596,12	339 050
6411	Rémunération Titulaires	150 568,27	162 000
6413	Agent recenseur	2 058,80	0
64168	Rémunération C.E.S.	80 887,00	86 000
6451	Cotisations URSSAF	25 357,71	28 600
6453	Cotisations caisses retraite	36 925,82	42 000
6454	Cotisation ASSEDIC	5 000,00	5 500
6455	Cotisation assurances pers.	8 080,00	7 540
6456	Cotisation suppl. familial	2 565,44	2 650
6475	Médecine du travail	835,38	1 000
64832	Cotisations FCCPA	288,55	350
6332	Cotisations FNAI	144,26	260
6336	Cotisations CDG + CNFPT	2 884,89	3 150
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	200 702,84	180 358
6531	Indemnité frais mission Elus	52 052,30	53 000
6533	Cotisations retraite Elus	1 759,38	2 800
6552	Aide Sociale Département	51 071,60	0
6553	Service incendie	13 323,09	13 988
6554	Contribution SIVU 3 Vallées	29 038,00	30 050
6558	Autres contrib. Obligatoires	38 171,47	65 000
65736	Subv. Repas pers âgées CCAS	6 000,00	6 000
6574	Subventions/associations	8 770,00	9 000
65755	Part. obliga. Collèges Thouars	517,00	520
014	ATTENUA. DE PRODUITS	69 202,24	74 740
70619	Ordures Ménagères SIVOM	69 202,24	74 740
66	CHARGES FINANCIERES	0	100
67	CHARGES EXCEPTION..	0	200
6713	Secours et Dots	0	200
68	DOTATIONS AMORTIS..	536,00	600
023	EPARGNE BRUT	159 675,00	73 400
022	DEPENSES IMPREVUES	0	10 782
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	896 829,50	950 080

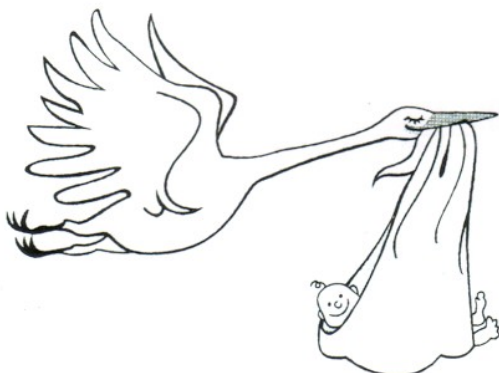
Chapitre Article	LIBELLE	REALISATIONS 1999 en F	PREVISIONS 2000 en F
70	PRODUITS DES SERVICES	79 675,39	79 960,32
70323	Redev. France Télécom	1 058,45	1000,00
70311	Vente concessions cimetière	1 000,00	920,32
7061	Redevance ordures ménagères	69 108,00	74 740,00
7083	Locations stand buvette	200,00	200,00
70878	Faucard.+remb. Charges Loca.	8 308,94	3 100,00
73	IMPOTS ET TAXES	320 160,21	298 389,00
7311	Contributions directes	296 736,00	297 639,00
7361	Droit licence débit boisson	50,00	50,00
7381	Taxe addition. Droits mutation	22 246,21	
7382	Permis chasser	748,00	700,00
74	DOTATIONS SUBVENTION	422 958,71	295 403,00
7411	Dotation forfaitaire	292 152,00	240 661,00
74122	Dot. Solidarité rurale	18 072,00	
742	Dotation aux Elus locaux	13 220,00	13 000,00
74718	Autres	2 500,16	
7473	Département	138,00	
74831	Attribution du FNTP	1 415,00	
74832	Attribution FDTP	17 501,55	
74833	Etat compensation TP	13 976,00	14 302,00
74834	Etat compensation TF	6 204,00	4 350,00
74835	Etat compensation TH	24 442,00	23 090,00
74837	Fond national péréquation	33 338,00	
75	LOCATIONS IMMEUBLES	26 518,58	26 900
76	Produits exceptionnels	7,76	0
77	Mandats annulés	3 303,59	0
013	ATTENUATION CHARGES	98 600,28	68 000
6419	Remb. Rémunération CES-CEC	98 600,28	68 000
002	EXCEDENT FONCT. REPORTE	115 847,35	181 427,68
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 067 071,87	950 080,00

DETAIL DES SUBVENTIONS VOTEES SUR LE BUDGET 2000

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT
ACCA SOCIETE DE CHASSE (Subv. Normale+nuisibles)	1 400
AS. ANCIENS COMBATTANTS AFN	900
AS RICHESSE ET DEFENSE PATRIMOINE	200
CLUB AMITIE MARNOISE	900
AS. MUTILES DU TRAVAIL	100
COMITE DES FETE DE MARNES	900
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI THOUARS	900
SYNDICAT DEFENSE ENNEMIS CULTURES	200
COOPERATIVE RPI (Subv Annuelle & exceptionnelle)	1 400
RADIO VAL D'OR	300
APE DE LOGIS DE VILLAINES	100
SOCIETE DE PECHE	900
SYNDICAT INITIATIVE Moncontour	200
PROVISION	600
TOTAL CPTÉ 6574	9 000

RESULTATS 1999

SECTION FONCTIONNEMENT ... + 170 242,37 F
SECTION INVESTISSEMENT - 28 631,69 F
RESTE A REALISER SUBV ETAT +39 817,00 F
EXEDENT TOTAL A UTILISER + 181 427,68 F
SUR EXERCICE 2000



ETAT-CIVIL
Juillet 1999 à Mai 2000



LES NAISSANCES

Nos félicitations aux heureux parents de :

*Thomas, Jean-Claude TALBOT
 né à POITIERS (86) le 10 janvier 2000,*

*Quentin, Philippe, Laurent GRIGNON
 Né à POITIERS (86) le 16 janvier 2000*

LES DECES

Une figure marnoise bien connue,
 Jean THIOLLET, 89 ans, nous a quitté le
 27 mai 2000.

Un ancien d'Algérie à l'honneur

Au cours de la cérémonie commémorative du 11 Novembre, une remise de médaille a eu lieu.

Robert Beaudron ayant enfin obtenu sa carte d'Ancien Combattant s'est vu remettre la Croix du Combattant par le Président A.C.P.G.-C.A.T.M.



“Le comité de rédaction” tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à l’élaboration de ce bulletin par leur aide morale ou matérielle, l’apport d’articles, de souvenirs, renseignements, documents, photos, ...

Nous rappelons que ce bulletin est ouvert à tous !

SOUTIEN A DOMICILE - PARLONS EN !

Personnes âgées, malades ou handicapées

Le **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AIRVAULT**

met à votre disposition **DES AGENTS SOCIAUX**

Cette aide peut être **TEMPORAIRE** ou **DEFINITIVE** selon vos besoins.

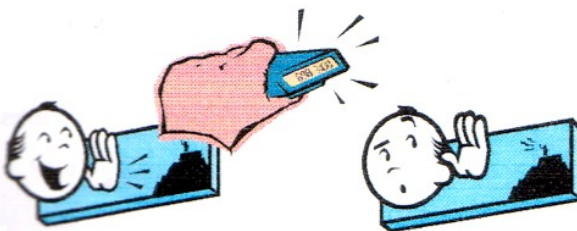


Les **AGENTS SOCIAUX** peuvent vous aider à faire le ménage, les courses, les repas, la toilette... Nous les recrutons en fonction de leurs **expériences** et de leurs **qualifications**. Nous assurons leur **formation** et leur **remplacement** selon vos besoins.

VOUS POURREZ AINSI VIVRE A VOTRE DOMICILE

AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS LE SOUHAITEZ,

DANS DES CONDITIONS DE CONFIANCE ET DE BIEN-ETRE.



Nous mettons également à votre disposition des appareils de **TELE-ALARME** qui vous permettront **d'être rapidement secourus** en cas d'accident

APPELEZ NOUS AU CCAS D'AIRVAULT

☎ 05.49.64.78.53

LES NOUVELLES DU NOUVEAU RPI

Depuis la rentrée de septembre, un nouveau regroupement pédagogique a vu le jour qui réunit les écoles des communes de Availles, Irais, Marnes, Saint-Généroux et Saint Jouin de Marnes. Cette nouvelle école se compose de quatre classes.

<i>ÉCOLES</i>	<i>CLASSES</i>
Saint Jouin de Marnes	Petite section et moyenne section de maternelle avec Mme Ayrault. Grande section et CP avec Mme Guichard.
Irais	CE1 et CE2 avec Mme Gourdon. CM1 et CM2 avec Mme Cadu.



PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE.

Certains parents ont déjà eu l'occasion de visiter nos locaux pour la « semaine des parents » et ainsi découvrir les divers travaux effectués par les enfants sur la fête d'Halloween.

Compte tenu du succès de cette première opération « portes ouvertes », nous souhaitons les accueillir de nouveau pour d'autres projets ou expositions.

LES TEMPS FORTS DE L'ÉCOLE.

- USEP : 3 rencontres sont programmées pour les deux classes de Saint-Jouin : ateliers sportifs en octobre à Saint-Loup, gymnastique en mars à Airvault et orientation en juin au domaine de Soulièvres.
- Rédaction d'un album interactif sous la forme d'un Cdrom par les enfants de GS/CP à l'aide d'un conseiller en informatique.
- Plantations pour les petits de maternelle.
- Réalisation d'un projet commun « autour de l'alphabet ».
- Le CARNIVAL à Airvault.
- Le projet de voyage dans les Pyrénées des enfants du cycle 3 (CE2, CM1, CM2).

LES MANIFESTATIONS.

- LOTO du 13 novembre à Saint Jouin de Marnes.
- Fête de Noël le vendredi 17 Décembre à Availles.
- LOTO du 29 janvier à Irais.
- Remise des prix de fin d'année.

INSCRIPTIONS.

Nous rappelons que l'école accueille les enfants dès deux ans et que les inscriptions se font tout au long de l'année en téléphonant au 05.49.67.42.64. Ou au 05.49.67.41. 28. Ou encore en venant nous rendre visite à l'école.



Médiathèque de l'Airvaudais

Place des Jardins 79600 Airvault

tél: 05-49-63-27-41

La médiathèque de l'Airvaudais, gérée par la Communauté de Communes pour le développement de l'Airvaudais, a ouvert ses portes le 9 novembre 1999, Place des Jardins à Airvault.

Un service de transport gratuit est mis à la disposition des écoles qui souhaitent venir à la médiathèque.

On y trouve

- des livres: romans, poésies, théâtre, bandes dessinées, documentaires...
- des périodiques.
- des disques et des cassettes audio: musique classique, jazz, chansons, folklore...
- des cédéroms: documentaires, jeux d'éveil.

Horaires d'ouverture

Mardi: 13h30 à 18h30
Mercredi: 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: 10h à 12h et de 14h à 18h

La médiathèque est ouverte pendant les vacances scolaires aux horaires habituels, elle est fermée les jours fériés.

Cotisation annuelle

Enfants et jeunes(moins de 18 ans): **gratuit**
Associations, établissements scolaires: **gratuit**
Cotisation individuelle (de 30 à 80F) ou familiale (de 80 à 100F.) variant suivant les prêts.

NOS AMIS LES ARBRES

Faudrait-il qu'il y ait une tempête de temps en temps pour qu'on parle plus souvent de ces grands êtres silencieux que sont les arbres?

La réponse est non, bien entendu.

Accusés de tous les maux, ils ont effectivement rempli les colonnes des journaux depuis le début de l'année. Dans une région forestière que je connais bien, le Limousin, ce sont entre 50 et 60 millions d'arbres mis par terre par cette tempête du 27 décembre, soit près de 20 millions de mètres cubes. A quelques unités près, vous pouvez imaginer tout ce bois dans un convoi de quelques 500 000 camions mis bout à bout sur une route allant de Paris à Tokyo. Plus modestement, la vallée de la Dive a elle aussi été touchée : peupliers cassés, déracinés de part en part, parfois la parcelle entière, sauf le pourtour. Curieux, non ! Les vieux 'Robusta' qui restent ont par contre tenu bon. On mesure là ce que pourrait être pourtant un paysage sans arbres, déjà bien amputé dans notre campagne par la disparition des ormeaux et des noyers: plus de relief, de mouvement, de chants d'oiseaux, l'uniformité, le silence.

Le monde des arbres, c'est aussi l'accumulation de records dans le règne végétal ; records de hauteur avec les sequoïas toujours verts (c'est leur nom) et les eucalyptus, (les plus grands dépassent les 120 m), records de grosseur, encore les sequoïas, géants cette fois, dont le plus gros au monde fait 27m de circonférence. Que dire également de ces espèces fossiles, comme le ginkgo et le métasequoïa déjà présentes sur terre il y a 250 millions d'années (il y en a un dans le chemin de la Treille).

Notre commune ne recèle plus autant de spécimens remarquables que par le passé. Pour ceux qui s'en souviennent, un orme particulièrement grand et gros a dominé longtemps le chemin 'Sous le Bois' avant d'être dépecé par la tronçonneuse ou la maladie. D'autres ont eu sans doute leur heure de gloire au point de donner leur nom à des lieudits comme 'l'Ormeau Bertrand' ou 'Le Noyer Branchu'.





Il ne reste plus maintenant que quelques cormiers, tilleuls et marronniers pour témoigner des activités humaines passées.

Enfin, modestes et sans histoire, nos petits chênes de pays fournissent le gîte et le couvert à tout un petit monde à plumes et à poils, et quelques « diamants noirs » pour qui sait les trouver. Rien que pour ça ils méritent toute notre attention.

Si vivants ils marquent leur territoire, morts ils continuent à travers les hommes à faire parler d'eux. Par exemple ce petit couplet sur les scieurs de long raconté de son temps par mon grand-père et retrouvé dans un coin de tiroir :

« Un jour, le diable qui passait par là, apercevant des scieurs de long, s'arrêta un instant avec eux. Les observant dans leur travail, il remarqua que pour scier le bois, la scie était tirée par un scieur en bas et l'autre en haut. Voyant que celui du bas recevait toute la sciure et que celui du haut était plus favorisé, il leur dit : « Je vais vous aider, mais je veux être en haut ».

Aussitôt dit, aussitôt fait. Mais dans ce laps de temps, un scieur voulant faire une farce au diable avait inversé la scie, ce qui fait que le diable, en voulant la tirer ne put jamais scier. Alors il abandonna son poste en leur déclarant : « Je vous laisse, car vraiment, les scieurs de long sont plus malins que le diable ».

Il faudrait encore du temps pour savoir comment les reconnaître, comment les cultiver, comment les mesurer... etc.

Du temps, c'est bien ce dont les arbres ont le plus besoin à notre époque pour pouvoir s'exprimer et pour montrer qu'ils ne sont pas encore complètement dépassés.

J.Y. Gautry



3 JANVIER 1961 3 JANVIER 2000

Comme en 1961, les riverains de notre belle rivière ont eu peur.
Il est tombé 600mm d'eau de la Toussaint à Janvier.



Histoire d'eau .

Au cours d'une conversation sur la pluie et le beau temps, un ancien de Marnes m'a dit un jour :

- Quand il pleut sur la Vienne, il ne pleut pas sur les Deux-Sèvres.

J'ai pu constater la véracité de cette affirmation à mes dépens quelques mois plus tard.

Ce jour-là nous avions un rendez- vous important chez un spécialiste de Poitiers à 16h. Pour ne pas être en retard, nous étions partis une heure plus tôt de Marnes, sous un ciel bleu, mais, à mesure que nous approchions de la ville, le bleu virait doucement au noir et nous sommes arrivés sous une pluie battante.

Impossible de trouver une place pour garer notre véhicule, à proximité de l'endroit où nous allions et il a bien fallu finir à pied sous la flotte !

Au retour, il pleuvait moins, mais, les automobiles qui roulaient dans les caniveaux, projetaient des gerbes d'eau sur les étroits trottoirs, sans se rendre compte qu'ils nous mouillaient les jambes.

Je me souviens avoir dit :

-A quelque chose malheur est bon, je n'aurai pas besoin d'arroser les fleurs ce soir.

Grossière erreur! A Marnes pas une goutte d'eau n'était tombée.

Après avoir enfilé des vêtements secs, je me décide à installer le tuyau pour arroser la plate-bande, sans avoir remarqué un joint en mauvais état.

J'ouvre le robinet, le joint lâche et je reçois un jet d'eau en pleine figure.

Le tuyau se dresse ,tel un serpent qui se balance , charmé par la flûte de son dresseur, comme on peut en voir sur la grande place de Marrakech au Maroc.

Le temps de fermer le robinet, j'ai pris la deuxième douche de la journée.

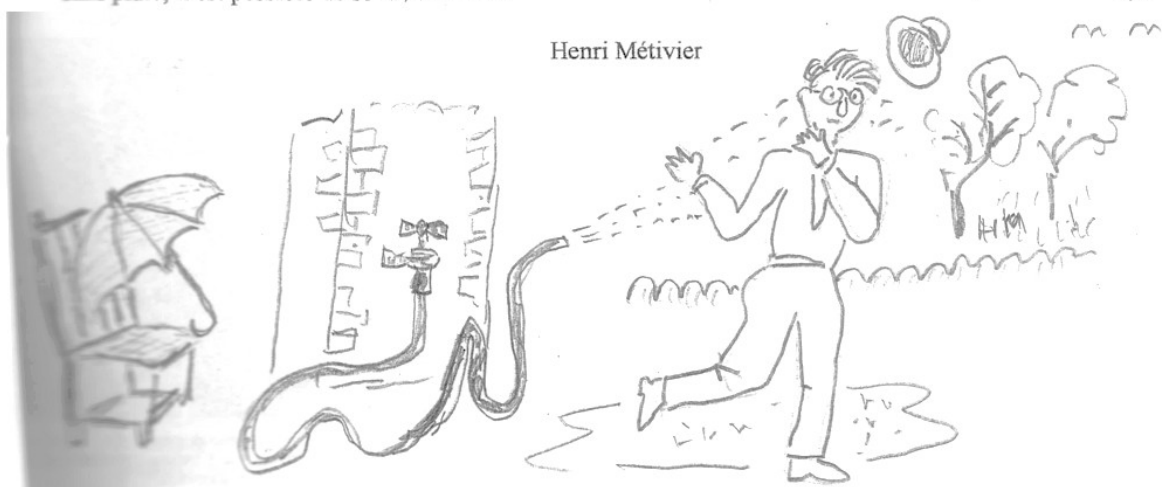
Le proverbe dit : "jamais deux sans trois"

Le soir au dîner, je repose bêtement la grosse bouteille d'eau sur la table sans voir le bouchon resté dessous.

La bouteille se renverse dans ma direction bien entendu : troisième douche de la journée.

Les scientifiques appellent ça la loi des séries..

Mon voisin avait raison : quand il pleut à Poitiers, il ne pleut pas forcément à Marnes, mais même sans pluie, il est possible de se faire arroser.



IL Y A 50 ANS

7 FEVRIER. Le gouvernement Bidault est remanié sans les socialistes qui sont absents du gouvernement pour la première fois depuis la Libération.

6 MARS. L'ancien Président, Albert Lebrun, est mort à son domicile, âgé de 79 ans.

28 MARS. Conclusion parlementaire de "l'affaire des fuites" ; la commission d'enquête demande des poursuites contre les généraux Revers et Mast.

30 MARS. Mort de Léon Blum des suites d'une syncope cardiaque. Il avait été élu à la chambre des députés en 1919; En 1936, au lendemain de la victoire du Front Populaire, il avait formé le 1er gouvernement français à direction socialiste. Il fut interné par le gouvernement de Vichy et déporté à Buchenwald.

9 MAI. Robert Schuman propose la constitution d'un pool européen du charbon et de l'acier.

1er JUIN. Sortie du film, "La terre tremble" de Luchino Visconti.

10 JUIN. Une découverte française : la stéréophonie. Utilisation, à la prise de son, de deux microphones écartés comme le sont les deux oreilles humaines.

21 JUIN. Mise à la retraite des deux généraux Revers et Mast.

26 JUIN. Maurice Herzog, vainqueur de l'Annapurna, le plus haut sommet du monde gravi à cette date, le premier de plus de 8000m

27 JUIN. Le Président Truman engage les forces américaines au côté de la Corée du Sud ; la guerre de Corée commence.

11 AOÛT. Le projet Churchill, de création d'une armée européenne, est approuvé par le Conseil de l'Europe.

23 AOÛT. S.M.I G : le salaire minimum garanti est fixé par la loi.

"La loi nous faisait obligation de déterminer un salaire minimum garanti. C'est ce que nous avons fait." a déclaré le Président du Conseil.

Ces décisions ont marqué un tournant dans la politique sociale, car il est maintenant bien établi qu'un travail ne peut être rémunéré à n'importe quel prix et qu'une protection légale est assurée aux travailleurs les plus démunis.

29 AOÛT. Mise en service du premier tronçon ferré électrique Paris - Lyon.

2 SEPTEMBRE. Le premier congrès mondial de cardiologie se tient à Paris.

19 SEPTEMBRE. Sortie du film "Fanfan la tulipe" de Christian Jacque.

28 OCTOBRE. Le service militaire passe de 12 à 18 mois.

3 NOVEMBRE. Line Renaud passe en grande vedette à l'A.B.C., ainsi que les Frères Jacques et Robert Lamoureux.

26 DECEMBRE. Sortie du dessin animé de Walt Disney ; "Alice au pays des merveilles."



Au Bourget, Maurice Herzog (deuxième à partir de la gauche) et son équipe avant d'embarquer sur l'avion spécial qui les emmènera vers leur exploit.

1950 en DEUX-SEVRES (D'après le Journal du Siècle, Courrier de 'Ouest)

JANVIER. C'est en janvier 1950, qu'était créée, à Parthenay, l'Union Départementale Touristique des Deux-Sèvres ; on commençait à prendre conscience de l'importance économique du tourisme.

Jacques Ménard, sénateur de Thouars, fut le président fondateur de cette union touristique.

<<Notre département a la chance de posséder le Marais poitevin et une gamme d'églises romanes incroyables, mais il faut aussi recevoir dans la dignité des hôtes habitués à une certaine tenue.>>

Le Bon Relais d'Airvault,... les Trois Marchands et le Moderne à Bressuire,... l'Hôtel du Nord à Parthenay,... le Saint Médard à Thouars,... ont figuré dans les Logis de France 1951. Ils n'offraient que 144 chambres. (Aujourd'hui il y a 15 000 lits "marchands" et 40.000 dans les résidences secondaires.) Le prix des pensions variait de 750F à 950F. Un dépliant touristique a été créé.

14 FEVRIER Un ancien ouvrier agricole avait dénoncé aux Allemands le fermier Gargaud de Oiron qui cachait chez lui un fusil de chasse. Arrêté en Vendée, il est condamné à mort par la cour de justice de Paris.

14 MARS Présentation de la mode du printemps. Les robes s'arrêtent juste au-dessous du genou et les tailles sont bien marquées. Tous les mannequins portent le chapeau.

28 MARS Inauguration de la foire de Bressuire. Principale attraction, les animaux gras. Mais on se déplace aussi pour voir Yolande, la femme colosse, 215 kg et 1,20 m de tour de cuisse !

20 JUIN Explosion au dépôt de munition de Thouars. 2 civils sont tués et 1 militaire gravement blessé.

24 NOVEMBRE A St Martin de Sanzay, un gamin trouve un explosif sur un talus. Il l'emmène à l'école où l'engin explose, tuant le petit garçon et en blessant 5 autres.



Les dépliant publicitaires des années 50 : le Bocage est difficile à situer et la Venise Verte est de trois départements.

LE COMITE DES FETES

REPAS CHAMPETRE

C'est le dimanche, 25 juillet 1999 que s'est déroulée la randonnée pédestre, suivie du repas champêtre sur la place de l'église.

Cette année encore, ce sont 163 personnes qui se sont rassemblées autour des tables pour y déguster, entre autre, le cochon de lait.

Animations diverses et danses ont occupé tout l'après-midi, l'accordéoniste a même joué les prolongations, il est vrai que le temps était si agréable...

FETE DES JEUX

Le 22 Août, à nouveau petite randonnée, suivie d'un pique-nique sous le noyer du terrain de pétanque.

L'après-midi : Fête des jeux, de nombreux jeux ayant été mis à notre disposition par l'association E.L.I. de St Loup sur Thouet... Jeux pour tous, mais peu d'enfants se sont déplacés. Ce n'était pas l'affluence, mais une bonne ambiance a régné toute la journée et une quarantaine de personnes est restée pour un repas le soir.



TELETHON

Le samedi, 4 décembre, journée Téléthon. Toujours les mêmes participants pour une marche autour du village entre 10h et 16h. A midi, lâcher de ballons, petit repas simple pour une trentaine de personnes. L'après-midi, buvette, crêpes, jeux...

Cette journée nous a permis de remettre, le soir même, une somme de 3.716F à l'A.F.M. ... Merci à tous les généreux donateurs...



Quand même.

Si vous faites le bien
On vous accusera de vouloir en tirer des avantages
Faites le quand même.

Si vous réussissez, vous vous ferez de faux amis
et de vrais ennemis
Réussissez quand même.

Le bien que vous avez fait aujourd'hui
sera oublié demain
Faites le bien quand même.

Ce que vous avez mis des années à construire
peut être détruit en un jour
Construisez quand même.

Guy METAIS

REVEILLON

Vendredi 31 décembre 1999, pour la première fois, une soirée réveillon était organisée dans la nouvelle salle des fêtes.

Il est vrai qu'il s'agissait de fêter le passage à l'an 2000. Pas très facile, lorsque depuis le début de l'année, les traiteurs de tous les environs étaient retenus cette nuit là. Même difficulté pour trouver un musicien mais avec de bonnes volontés, nous avons pu nous offrir un réveillon de qualité avec champagne à volonté. Ambiance assurée jusqu'à cinq heures du matin.



ASSEMBLEE GENERALE

Le dimanche 9 janvier 2000 à 15 h , a eu lieu l'assemblée générale dans la salle des fêtes de la Cueilie. Un peu moins d'adhérents que d'habitude et les absents ont vraiment eu tort car , comme promis, le champagne a vraiment été servi à volonté pour accompagner les galettes et les brioches. Le bilan est toujours très positif mais le plus difficile a été de trouver un autre président. Il aura fallu une autre réunion en février pour reformer un nouveau bureau.

Guy METAIS



Communiqué du Président du Comité des Fêtes de Marnes

En avant vers le nouveau siècle

Depuis fin février dernier, le Comité des Fêtes, m'a élu comme successeur de l'ancien président et néanmoins beau frère, Guy METAIS. Son action fut de rassembler les habitants de Marnes autour de manifestations sympathiques servant à créer détente et unité. Qu'il en soit remercié par tous

A l'aube de 2 001, bien des choses changent à travers le monde, et, au travers des moyens de communications mis à notre disposition, les idées évoluent. Au fil du temps, je souhaite que des liens se nouent avec d'autres associations : chasse, pêche, etc.... Mais par dessus tout, que les Jeunes de Marnes nous rejoignent. Nous organiserons des manifestations correspondant aux souhaits de tous.

Dans ses actions, des animateurs dévoués, un bureau directeur solidement lié, contribueront à faire évoluer les opinions.

Nous ne sommes plus au temps de Cloche Merle. Des rivalités inutiles doivent cesser. J'ouvre grand les portes. Le mot clef est : communication. Parlez-en entre vous, contactez-nous.

Pour ce faire, la Commune met à notre disposition : photocopieuse, fax, salles. Nous l'en remercions.

Quelques manifestations à venir:

le 27-05 -2 000	Spectacle Gens de Cherves (Badegoule)
le 12-06	Concours de Pétanque
le 17-06	Voyage
le 07-07	Soirée folklorique (Comité des Fêtes Airvault)
le 23-07	Randonnée et repas en plein air
le 20-08	Pique-nique
le 15-10	Loto
le 09-12	Téléthon
Réveillon de l'an 2 001	

Le passé reste au passé. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. N'hésitez pas à contacter le bureau.

Nicole DELAFOSSE	vice trésorière
Marie DESNOUES	vice secrétaire
Gisèle MORTON	trésorière
Magali TURPAULT	secrétaire générale
Max PERCEAU	vice président
Alain DUPRE	président

Venez nous rejoindre.

Bien amicalement.

ALAIN DUPRE

A.C.C.A. de MARNES

27 FEVRIER 2000 ... QUELLE JOURNEE !!!

Comme à l'habitude, en cette fin de saison, les chasseurs du village se retrouvent pour une battue aux nuisibles. C'est alors qu'un chasseur découvrit des empreintes de sangliers. Surprise totale lorsque notre meute de chiens débusqua une horde d'une trentaine d'animaux. Après un tir fourni et précis, six bêtes furent abattues sur le champ. Deux autres furent stoppées sur la commune de St.Chartres et une neuvième, blessée, finit sa course sur Assais.

Après la photo d'usage pour immortaliser l'évènement et le casse-croûte traditionnel, les chasseurs repartirent pour abattre le quatrième chevreuil inscrit au tableau de chasse. Mr JOUBERT, maître d'équipage, mit peu de temps à lancer l'animal. Après la traversée du marais, la bête se retrouva face à un tireur adroit qui mit fin à sa course.

La chasse terminée, les chasseurs présents se retrouvèrent au rendez-vous habituel pour échanger le treillis contre le tablier de boucher. La soirée fut donc consacrée à la découpe des animaux en vue du banquet du 29 avril 2000.



UN VIEUX CHASSEUR RACONTE...

“Mon premier permis, je l’ai pris en 1923, j’avais 16 ans. A cette époque là il n’y avait pas beaucoup de voitures. On partait à pieds, le matin de bonne heure. Il n’y avait pas de limites de commune, la culture n’était pas la même non plus. Il y avait quand même de nombreux chasseurs. Souvent, le jour des “Reliques”, on se retrouvaient tous à St. Jouin.

Je n’étais pas un bon tireur de perdreaux mais, pour le lièvre, je ne me défendais pas trop mal. Avec Gaston, mon beau-frère, on faisait les bordures du marais et si sa petite chienne prenait le pied, on se postait à un endroit où ils sortent d’habitude, et ce n’était pas rare d’en tuer un ... C’était meurtrier !

Preuve qu’il y avait des lièvres à cette époque là ; un jour que je chassais avec René Brechet du côté du Bois du Mai. Il faisait chaud ce jour là. Il n’avait pas trop envie de continuer et décide de rentrer à Marnes. Vers la vallée Rouget, il entend chanter une compagnie de perdreaux dans un champ de taupines. En se rapprochant, il lui part un lièvre dans les pieds. Pan ! et d’un !!! En se rapprochant, toujours pour relever les perdeaux, voilà qu’un deuxième lièvre lui vient en face. Pan ! Et de deux !!!

Pas besoin de marcher beaucoup, c’était ça la chasse du début du siècle ...”



Association de Pêche : La Divine Marnoise

Manifestations prévues pour l’an 2000

Dimanche 2 juillet: Concours de Pétanque à Assais.

Samedi 25 novembre: Loto à Marnes.

PAGE DE NOS AMIS ANGLAIS...

Même les pierres reflètent quelque chose!

Je dois avouer que ma première passion n'a pas été les pierres de Marnes. Parmi autre chose, l'idée d'utiliser une pioche pour planter un arbuste me semblait "dingue". Pas aujourd'hui! Je crois que l'arrivée de mon beau-père ici, a provoqué le changement de sentiment. Nous avons ramené mes beaux-parents de chez eux. En route, nous avons dîné tard dans la nuit avec d'autres membres de la famille. Le lendemain, nous avons dû nous réveiller à 5h. pour ne pas manquer le ferry. Nous sommes arrivés enfin à Marnes, fatigués et affamés. On a fait voir la maison à la belle-mère et un léger repas a été préparé. Le ciel s'assombrissait. Le repas était prêt.

Mais, où était mon beau-père?

On l'a trouvé environ 10 minutes plus tard, occupé à inspecter les pierres d'un mur proche. Il était cloué sur place comme un autre devant une fameuse peinture à l'huile. Il a été frappé par l'ancienneté de ces pierres et par l'histoire qu'elles révélaient. Le lendemain, il a trouvé l'église. Son enthousiasme était sans borne.

Depuis ce jour-là, ma perspective a été modifiée.

A Chauvigny, sur un site historique, on peut voir une photo: un attelage de huit chevaux traîne un wagon chargé d'une grosse bille de pierre. Ailleurs, dans les puits, j'admire la construction des pierres et, encore mieux, la symétrie que le maçon a accomplie. A un niveau encore différent, l'église Saint Jean- Baptiste, restaurée à l'extérieur, est révélée dans toute sa gloire.

Enfin, la profusion de fossiles dans ce joli coin de France me fait réfléchir encore. C'est à dire que les phénomènes naturels sont à admirer autant que les exploits des hommes.

John Seiffiths





ILE DE MAN

Nous, Roger et Norma Quayle, demeurons en l'île de Man (lorsque nous ne sommes pas à Marnes)

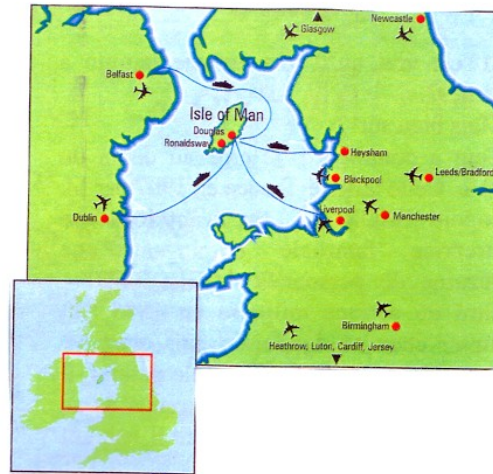
Située dans la mer d'Irlande, l'île de Man mesure seulement 50 km de long sur 20 km de large.

C'est une île bien différente des autres îles du Royaume Uni : elle a ses propres lois et un parlement qui est non seulement le plus ancien du monde mais qu'aucun événement, aucune guerre n'a jamais empêché de siéger ou d'administrer ses affaires courantes. L'influence des Celtes et des Vikings à travers les siècles est évidente : où que vous alliez, vous trouverez des croix celtiques, des cimetières vikings et des forteresses médiévales, vous découvrirez la plus grande roue à eau du monde encore en parfait état de marche.

Il y a aussi, bien sûr, toute une série d'événements sensationnels liés aux sports automobile et motocycliste, comme par exemple le T T (trophée touriste) pour lequel l'île de Man est mondialement connue. C'est dès 1904 que l'île de Man a commencé à organiser des courses automobiles sur route. Cela fait près d'un siècle que la première course TT a eu lieu et est devenue depuis, l'une des courses les plus célèbres du monde entier pour laquelle des milliers de personnes envahissent l'île chaque année. Les courses TT de motos se font sur un circuit de 60 km de long, sur lequel les meilleurs compétiteurs arrivent à faire une moyenne de 200 km/h.

Pour arriver à l'île de Man : c'est la compagnie "Isle of Man Steam Packet" qui transporte ceux qui choisissent de venir par bateau. Il y a aussi des traversées régulières toute l'année avec départ de Heysham et de Liverpool sur un bateau polyvalent le "Ben my Chree"

On peut apercevoir des phoques tout autour de l'île. Au nord ouest, vous trouverez le Curragh Wildlife Park : un parc d'animaux sauvages (mammifères, oiseaux.....vivant dans leur



environnement sauvage) . A Port St Mary vous trouverez une superbe plage de sable fin ; vous pourrez faire des promenades à pieds par la côte pour apprécier le caractère pittoresque de cette partie de l'île.

Notre île est fière de ses nombreux restaurants réputés pour leur excellente cuisine locale et internationale et plus particulièrement pour ses plats de poisson et de fruits de mer. Pourquoi ne pas commencer par un petit alcool blanc (whisky appelé Manx Spirit) suivi par exemple de kippers (harengs fumés) puis de délicieuses coquilles St Jacques et de pétoncles ; le tout arrosé de bière brassée localement.

Nous espérons que ce bref résumé vous donnera envie de visiter, un jour, cette petite île où vous trouverez le chaleureux accueil mannois.



La "Lady Isabella" à Laxey. La plus grande roue à eau du monde qui soit encore en état de marche

Quand Marnes faisait son beurre

- C'est vrai qu'il y a eu une laiterie à Marnes?

- Mais bien sûr!

Tout a commencé, je crois, au début du siècle. Cette laiterie fondée en 1907 par M. Léopold GEORGET, fut avant tout une entreprise familiale employant une douzaine de personnes. M. GEORGET, rentré du service militaire en 1885, fut fermier chez M. Laurentin puis chez M. Gigot. Peu avant la fin du siècle dernier, il décide afin d'améliorer ses revenus de se lancer dans le ramassage du lait. Il habitait alors rue de la Gargouille là où réside M^{me} Delafosse. En 1907, il achète un terrain dans cette même rue (actuelle propriété de M^{me} Combès) et entreprend la construction d'une laiterie. Au départ, l'énergie est fournie par un moteur à pétrole fonctionnant à la luciline (le carburant). Les carrioles sillonnant la campagne environnante (surtout dans la Vienne: Ouzilly, Saint-Clair, Mouterre Silly...) sont équipées d'écrémeuses. Le lait est écrémé sur place, le fermier garde le "petit lait" (lait écrémé) pour élever ses animaux. On imagine facilement que les journées des ramasseurs de lait étaient très longues et commençaient bien avant le lever du jour. A cause de la chaleur, ils devaient revenir à Marnes entre 12 et 13h pour décharger le produit de leur collecte.

La laiterie fabrique alors des produits de qualité: beurre et fromage. D'ailleurs, en 1912, une médaille d'argent obtenue lors d'un concours à Paris récompensera les efforts de M. GEORGET.

L'année suivante, afin de moderniser sa production, M. GEORGET entreprend un voyage à Vierzon et en ramène une puissante "Locomobile"- machine à vapeur- achetée 5300F. (de l'époque bien sûr!).

Il fallait faire de nombreux voyages à la gare de Moncontour pour aller chercher le charbon alimentant la machine mais aussi pour expédier vers les Halles de Paris le beurre et le fromage.

M. GEORGET aurait souhaité voir M. Félicien BOURRY, devenu son gendre en 1905, prendre sa suite. Hélas! nous sommes en 1914. La guerre éclate; M. GEORGET continue avec l'aide d'un personnel très féminin.

Plus tard, M. BOURRY prendra la succession et fera fonctionner la laiterie jusqu'en 1937, époque où il arrêtera brusquement, la concurrence étant devenue trop vive.

La laiterie de Marnes avait vécu.

Nous remercions vivement M. Gérard Dubois pour sa précieuse collaboration.



LAITERIE DE LA VALLÉE DE LA DIVE
BEURRE FIN

R. C. Patentes 1272

F. BOURRY
à MARNES, par Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres)

Doit

976

193

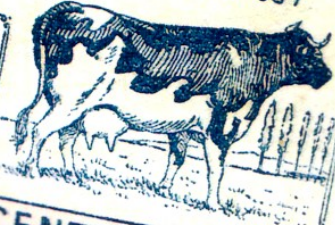
PEYTOURÉAUX, JARNAC

LE



LAITERIE DE MARNES
(Deux-Sèvres)

Nombreuses récompenses aux Expositions



Nombreuses récompenses aux Expositions

BEURRE CENTRIFUGE EXTRA-FIN

LUSIGNAN (Vienne). — Papier en Gros et Imprimerie G. ANGEVIN

Poids net : 500 grammes

